



# Cavillon Triathlon Club

Association loi 1901 SIRET : 448 606 509 00025 APE : 9312Z Affiliation FFTRI 292

Siège social : 66, impasse Jean GIONO

84300 CAVAILLON

Mail : contact@cavillon-triathlon.fr

Site internet : www.cavillon-triathlon.fr

## Certificat médical

Conformément à la LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016 - article 219  
et du décret n° 2016-1157 du 24 août 2016

### A remplir par le médecin

Je soussigné(e) Docteur : ....., certifie que l'état de santé de :

Monsieur / Madame / Mademoiselle : .....

Né(e) le : .....

ne présente pas ce jour de contre-indication apparente à :

- La pratique du sport à l'entraînement et en compétition.<sup>(1)(2)</sup>

et / ou bien,

- La pratique à l'entraînement et en compétition du Triathlon, Duathlon, Aquathlon, Bike and Run, Raid<sup>(1)(2)</sup>  
ou autres disciplines enchaînées y compris les disciplines prises individuellement.<sup>(0)</sup>

**(0)** Comprend notamment la natation en piscine et en eaux vives (*lac, mer, rivière, etc...*), le vélo sur piste, sur route, nature et le VTT, la course à pied sur stade, piste, nature et hors stade, le trail, le ski de fond, etc...

**(1)** A l'exclusion des disciplines suivantes dont la pratique est contre-indiquée (*médecin*), s'il y a :

**(2)** A l'exclusion des disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L. 231-2-3 du code du sport, précisées à l'article D. 231-1-5 du même code et listées ci-après :

- 1- l'alpinisme,
- 2- la plongée subaquatique,
- 3- la spéléologie,
- 4- les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé,
- 5- les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience,
- 6- les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé,
- 7- les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme,
- 8- le rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.

En cas de participation à un raid, agréé par la F.F.tri, intégrant une ou plusieurs des disciplines numérotées de 1 à 4, les certificats médicaux correspondants devront être fournis directement à l'organisateur.

A : .....

Le : .....

Signature et cachet obligatoires (*médecin*) :

**Certificat médical à joindre à votre demande d'adhésion au club et au formulaire de licence**